

Cote du document: EB 2013/109/INF.1
Date: 6 août 2013
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Arrangements pour la cent neuvième session du Conseil d'administration

Renseignements à l'usage des représentants au Conseil d'administration

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Andreina Mauro

Responsable de l'Unité stratégique et d'appui
téléphone: +39 06 5459 2088
courriel: a.mauro@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra

Chef du Bureau des organes
directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent neuvième session
Rome, 17-19 septembre 2013

Pour: **Information**

Arrangements pour la cent neuvième session du Conseil d'administration

I. Renseignements à l'usage des délégués

Dates et lieu de la réunion

1. La cent neuvième session du Conseil d'administration se tiendra du mardi 17 septembre à 15 heures au jeudi 19 septembre 2013, au siège du FIDA, Via Paolo di Dono 44, à Rome (EUR). Le bâtiment se situe à 15 minutes environ de l'aéroport Leonardo da Vinci (Fiumicino). La station de métro la plus proche est Laurentina.
2. Les événements suivants se tiendront en marge de la session:
 - Le mardi 17 septembre 2013, le Conseil d'administration sera précédé par un séminaire informel portant sur les travaux du FIDA en matière de résilience climatique et sur le Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP), de 11 heures à 13 heures, dans la salle Ovale.
 - Le mardi 17 septembre 2013, les représentants au Conseil d'administration sont invités à un déjeuner-séance d'information sur la participation du FIDA au processus d'élaboration du programme de développement pour l'après-2015, qui aura lieu dans la salle à manger d'honneur de 13 h 15 à 14 h 45.
 - Le mercredi 18 septembre 2013, les représentants au Conseil d'administration sont invités à un déjeuner-séance d'information sur le thème "Perspectives des travaux menés par la Coalition internationale pour l'accès à la terre afin de relever les défis, actuels et futurs, liés à la gouvernance foncière", qui aura lieu dans la salle à manger d'honneur de 13 h 30 à 14 h 45.

Stationnement et transport

3. Un nombre limité de places seront réservées aux délégués et attribuées selon l'ordre d'arrivée, au 44, Via Paolo di Dono et au 86, Via Paolo di Dono, dans l'aire de stationnement externe située à l'arrière du bâtiment. Un agent de sécurité y sera présent pendant toute la durée des réunions et événements.
4. Les délégués peuvent se faire déposer à l'entrée principale du siège. Les chauffeurs sont priés de quitter les lieux aussitôt après afin de laisser cet espace libre. Aucun véhicule ne sera autorisé à stationner en dehors des emplacements réservés mentionnés ci-dessus.
5. Les délégués sont informés qu'un service de navette relie la station de métro Laurentina au siège du FIDA. À la station Laurentina, l'arrêt de la navette est situé entre les numéros 9 et 11 de Viale Luca Gaurico, la rue principale à l'arrière de la station, et, devant le siège du FIDA, à l'emplacement de l'arrêt de bus matérialisé en jaune qui se situe à proximité de la sortie principale (Via Paolo di Dono, entre les numéros 50 et 44).

Mesures de sécurité

6. De strictes mesures de sécurité seront appliquées à l'entrée du bâtiment et dans son enceinte. Le personnel de sécurité aura instruction de ne laisser entrer que les personnes munies d'un badge de sécurité délivré par le FIDA, la FAO et/ou le PAM. Sinon, un badge de sécurité temporaire sera délivré aux délégués à l'entrée principale du FIDA afin que ceux-ci puissent se rendre au comptoir d'inscription, situé à l'étage des conférences, au sous-sol (-1).
7. Les délégués recevront au comptoir d'inscription un badge d'accès aux réunions qui leur permettra d'assister aux séances du Conseil d'administration.

8. Il est rappelé aux délégués qu'ils doivent porter les deux badges (badge de sécurité et badge d'accès aux réunions) en permanence et ne jamais laisser leur porte-documents ou tout autre objet de valeur sans surveillance sur le lieu de la conférence. Les délégués doivent porter leur badge pour avoir accès à la salle de réunion.

II. Organisation de la session

Salles de réunion et horaires des séances

9. Les séances du Conseil d'administration se dérouleront dans la salle Ovale (S-120), située au sous-sol. Elles se tiendront de 9 heures à 13 h 30 et de 15 heures à 19 heures, à l'exception du premier jour, où la séance débutera à 15 heures.
10. Il est indispensable que les séances commencent à l'heure et que l'horaire prévu soit respecté. Les délégués sont donc priés de faire preuve de ponctualité.
11. Les délégués sont priés d'éteindre leur téléphone portable avant de pénétrer dans les salles de réunion.
12. Le calendrier des travaux sera envoyé deux semaines avant le début de la session.

Distribution des documents

13. Conformément à la Politique du FIDA en matière de diffusion des documents, telle qu'approuvée par le Conseil d'administration à sa centième session, les documents seront publiés à l'adresse <https://webapps.ifad.org/members/eb/109> et sur le site web du FIDA (www.ifad.org) dès qu'ils seront disponibles dans les quatre langues officielles du FIDA. Toutefois, les documents finalisés et affichés le dernier jour ouvré de la semaine précédant la session du Conseil d'administration seront disponibles en quantité limitée au comptoir de distribution des documents, situé à l'étage des conférences, au sous-sol.
14. Les délégués peuvent contribuer à l'écologisation de la réunion en téléchargeant les documents sur leur propre dispositif électronique ou en imprimant les documents recto verso. Les documents qui ne servent plus doivent être jetés dans les corbeilles de recyclage prévues à cet effet.

Interprétation et langues utilisées en séance

15. Les langues officielles du FIDA sont l'anglais, l'arabe, l'espagnol et le français. Un service d'interprétation simultanée et la documentation pertinente seront proposés dans ces quatre langues. Les délégués sont priés de parler à une vitesse raisonnable afin de laisser aux interprètes le temps de s'exprimer de manière aussi fidèle et claire que possible.
16. Les représentants des États membres désignés par leurs représentants respectifs au Conseil d'administration pourront suivre les délibérations par liaison télévisuelle depuis la salle d'écoute (salle de conférences Italie – S-105). La salle d'écoute sera équipée du matériel nécessaire à l'interprétation dans les quatre langues officielles du FIDA. Des écouteurs munis d'un sélecteur de langue permettront aux délégués de suivre les débats. Les délégués sont priés de laisser les écouteurs sur leur table à la fin de chaque séance.

III. Inscription

Notification de la composition des délégations

17. Il est souhaitable que les noms de toutes les personnes désignées par un État membre pour assister à la session du Conseil d'administration soient communiqués au Bureau du Secrétaire du FIDA au plus tard le mardi 10 septembre 2013. Les représentants accrédités au Conseil d'administration n'ont pas besoin de pouvoirs spécifiques pour la session s'ils disposent d'une accréditation indiquant qu'ils sont nommés pour représenter leur gouvernement jusqu'à nouvel ordre, mais leur nom

doit figurer sur la liste des membres de la délégation remise au Bureau du Secrétaire du FIDA.

Inscription

18. Tous les membres des délégations officielles sont priés, dès leur arrivée, de se faire inscrire et de retirer le badge qui leur permettra d'accéder aux réunions au comptoir d'inscription situé à l'étage des conférences.
19. L'inscription débutera à 13 h 30, le mardi 17 septembre.

Liste des délégations

20. Une liste provisoire des délégations, établie d'après les inscriptions enregistrées le mardi 17 septembre, pourra être consultée au comptoir d'inscription. La liste définitive figurera dans le procès-verbal de la session.
21. Les représentants au Conseil d'administration sont priés de bien vouloir aviser le comptoir d'inscription de toute modification qu'ils souhaiteraient apporter à la liste provisoire.

IV. Autres services

Voyages

22. L'agence de voyages du FIDA, Carlson Wagonlit Travel, fournira une assistance pour l'organisation des voyages. Située au rez-de-chaussée, salle B-011, elle est ouverte de 9 heures à 17 heures.

Opérations bancaires

23. Une filiale de la Banca Popolare di Sondrio est située au rez-de-chaussée, près de l'entrée principale. Les heures d'ouverture de la banque sont: 8 h 30 - 13 h 30 et 14 h 30 - 16 heures.
24. Deux distributeurs d'argent sont installés au rez-de-chaussée, devant la Banca Popolare di Sondrio.

Décaissements

25. Dès leur arrivée, les représentants au Conseil d'administration sont priés de bien vouloir remettre au comptoir des paiements (situé à l'étage des conférences) une copie de leurs billets d'avion avec les cartes d'embarquement et/ou les talons de billets, ainsi que le reçu ou la facture de l'agence de voyages pour qu'il soit procédé au remboursement dans les meilleurs délais. Conformément au Règlement pour la conduite des affaires du Fonds, les représentants au Conseil d'administration ont droit au "remboursement de leurs dépenses effectives au titre du voyage aller et retour, par l'itinéraire le plus direct, pour assister à la réunion [...]. Dans le cas d'un voyage par avion, le remboursement est effectué sur la base du tarif de la classe économique." Conformément aux nouvelles procédures relatives au voyage approuvées par la direction, les représentants pourront obtenir le remboursement du billet et le versement de l'indemnité journalière de subsistance à la banque, le mercredi 18 septembre 2013 à partir de 12 h 30.

Services médicaux

26. L'infirmière du FIDA sera présente dans les locaux pendant la session. En outre, des dispositions ont été prises avec la FAO pour la fourniture, en cas de besoin, d'autres services médicaux. Ces services doivent être demandés par l'intermédiaire de l'infirmière du FIDA.

Bureau de poste

27. Il n'y a pas de bureau de poste au siège du FIDA. Le bureau de poste le plus proche se trouve au n° 12 de la Via A. del Sarto (au bout de la Via Baldovinetti), à dix minutes à pied, et est ouvert de 8 heures à 19 heures, du lundi au vendredi.

Réception du courrier

28. Le courrier personnel des délégués leur sera distribué par le planton de la salle de conférences ou l'assistant aux inscriptions. Le courrier devra porter clairement la mention "Représentant au Conseil d'administration" et être adressé au Fonds international de développement agricole (FIDA), Via Paolo di Dono 44, 00142 Rome, Italie; numéro de télécopie: +39 06 5043463; courriel: ifad@ifad.org.

Téléphone

29. Les délégués peuvent recevoir des communications téléphoniques à l'étage des conférences aux numéros suivants: +39 06 5459 2285/2275 (comptoir de distribution des documents); 2101 (comptoir d'inscription); 2112 (comptoir des paiements).

Liaisons Internet

30. Une connexion Internet sans fil (WiFi) sera disponible en salle de séance plénière et autour. Les délégués pourront également utiliser les ordinateurs du café Internet, qui est situé à côté du bar, à l'étage des conférences. Une connexion Internet est également disponible à la cafétéria et dans l'atrium du rez-de-chaussée.

Vestiaire

31. Un vestiaire situé à l'étage des conférences est à la disposition des délégués.

Taxis

32. Les participants peuvent s'adresser au personnel de sécurité, à l'entrée principale du FIDA, pour appeler un taxi. Cependant, ils sont priés de noter qu'une indemnité forfaitaire est due si le taxi commandé n'est pas utilisé.

Restaurants et cafétérias

33. Café, boissons, sandwiches et pâtisseries peuvent être achetés à un prix subventionné à la cafétéria située au rez-de-chaussée et au bar de l'étage des conférences, au sous-sol.
34. La cafétéria self-service du FIDA située au rez-de-chaussée sert le déjeuner de midi à 14 heures. Une liste de restaurants et de self-services situés à proximité du siège pourra être demandée au comptoir d'information.

Déjeuner

35. Des dispositions ont été prises afin que les délégués assistant au Conseil d'administration puissent déjeuner à la cafétéria à leurs propres frais. La pause-déjeuner commencera chaque jour à 13 h 30.

Réception

36. Le mardi 17 septembre, en fin de journée, le Président donnera à l'étage des conférences une réception à laquelle sont conviés tous les délégués.

Information complémentaire

37. Les délégués sont priés de consulter régulièrement la plateforme interactive réservée aux États membres du FIDA à l'adresse <https://webapps.ifad.org/members/eb/109>.